

Ecole de Tavers (45190) — Circonscription de Saint Pryvé Saint
Mesmin — Commune de Tavers

Conseil d'école n°2 — Mardi 10 février 2026

Début de la séance 18h04

Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Enseignants de l'école : Mesdames CAZAIN, DELIAT, PLESSIS, DESBORDES et Monsieur CLEMENT

Membres de la mairie : Monsieur ANTOINE (maire de la commune) et Madame CHARDON (élue)

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames MATENET DESPRES, JOUZEAU et
SAUNIER ,AGUIDI,MICHAU,FERCHICHI

Membre du périscolaire : Madame LECLERC (responsable du périscolaire)

Déléguée départemental de l'Education Nationale : Monsieur HIAULT

Absents excusés

Madame MAGHFOUR (IEN),

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école,
- Présentation des résultats des évaluations nationales,
- Présentation du rapport de l'évaluation d'école,
- Présentation des activités pédagogiques complémentaires,
- Prise en charge des élèves en difficultés,
- Présentation des liaisons inter cycles
- Actions pédagogiques menées et envisagées,
- Actions envisagées par les enseignants
- Bilan de la coopérative scolaire
- SECURITE : incendie, PPMS
- Travaux à prévoir
- Périscolaire
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du conseil d'école de novembre dernier
--

Lors du conseil d'école de novembre dernier, nous avons approuvé le procès-verbal du dernier conseil d'école de juin 2025, nous avons présenté les nouveaux parents élus et évoqué la rentrée de 2025 (en termes d'effectifs et de répartitions). Nous avons également dressé un bilan des élections de parents d'élèves, parlé des aides aux élèves en difficultés.

J'avais ensuite présenté les modalités de l'évaluation d'école à laquelle nous participons cette année. Nous avons parlé des exercices incendie et des PPMS. Nous avons parlé des nouveaux programmes,

des actions pédagogiques menées et envisagées par les enseignants puis par les parents élus, ainsi que de l'aide proposée aux élèves en difficultés.

Le périscolaire nous a également présenté son projet.

Nous avons aussi parlé des travaux à prévoir dans l'école. Le conseil d'école s'est alors achevé par les questions diverses.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 4 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Présentation des résultats aux évaluations nationales

Les CP ont passé la seconde phase des évaluations nationales en janvier et les parents ont été reçus pour la présentation des résultats.

Nous attendons encore la synthèse des résultats afin de pouvoir présenter les résultats dans leur ensemble.

Présentation du rapport de l'évaluation d'école

Concernant l'évaluation d'école.

Voici les conclusions apportées par l'équipe d'évaluateurs externes que vous avez pu rencontrer en décembre dernier.

Je vais donc revenir sur chaque domaine et vous expliquer les points positifs et les points de vigilance rapportés.

Concernant le « domaine 1: les apprentissages et le suivi des élèves, les enseignements »

Il est noté que sur l'ensemble des trois écoles, les résultats aux évaluations nationales sont très satisfaisants au cycle 2, et dans la moyenne de la circonscription au cycle 3. Il est aussi ajouté que tout est mis en œuvre pour diversifier au mieux les parcours culturel et sportif des élèves malgré l'éloignement des infrastructures. Et enfin, un autre point positif est la présence du réseau d'aide (RASED) dans les écoles.

Toujours dans le domaine 1, concernant les points de vigilance soulignés, il y a la poursuite de l'harmonisation des pratiques et des progressions entre tous les niveaux. C'est déjà ce que nous sommes en train de faire avec les nouveaux programmes et notamment l'harmonisation des méthodes utilisées dans les classes.

Nous avons également souligné le fait que nous serions favorables à une prise en charge RASED dès le cycle 1 (maternelle) et notamment concernant la dominante relationnelle (maitre G).

Concernant « le domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire »

Les examinateurs ont trouvé que les élèves paraissent paisibles. Les abords des écoles sont sécurisants. Les conditions d'accueils sont globalement satisfaisantes et que, suite aux entretiens avec les parents, la majorité des familles a confiance en l'école. Le climat scolaire est serein.

Concernant les points de vigilance, nous avons signalé une augmentation de moqueries entre élèves qui peuvent avoir une incidence sur les apprentissages. La mise en œuvre d'une méthode pédagogique telle que « les messages clairs » est un élément de réponse à cette problématique.

Concernant « le domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement »

Les points forts relevés sont la communication fluide dans les équipes pédagogiques, la stabilité des équipes, les temps dédiés à la concertation sont clairement identifiés.

Pour ce qui est de l'évaluation des élèves, nous nous appuyons sur les résultats des évaluations nationales pour organiser les apprentissages. Des outils communs sont en place dans les différents cycles.

Concernant les points de vigilance, l'équipe d'évaluateurs a souligné le fait que nous souhaiterions pouvoir choisir des formations spécifiques.

Concernant « le domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial »

Les points forts et réussites identifiées sont les liaisons aussi bien dans l'école (favorisées par les classes à double niveau, GS/CP et CE2/CM1) qu'avec le collège (les PPRE Passerelle)

Il est aussi ajouté les bonnes relations avec les différents partenaires (périscolaire, mairie), notamment lors de la passation sur la pause méridienne et l'accueil du soir.

Ainsi que la coopération active entre les associations ou regroupements de parents d'élèves et l'école pour l'organisation de différents événements de la vie de chaque école.

La relation avec les familles est de bonne qualité.

Concernant les points de vigilance, marges de progrès identifiés et perspectives :

Nous avons évoqué le besoin de renforcer la liaison école/collège par la mise en place de projets pédagogiques.

Lecture du bilan global du rapport.

Prise en charge des élèves en difficultés (Activités pédagogiques complémentaires et prise en charge Rased)
--

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) pour l'école :

Madame PLESSIS : passation des évaluations en individuel pour les livrets puis prise en charge des élèves à besoin en numération.

Madame DELIAT : passation des évaluations en individuel pour les livrets puis présentation des défis et des jeux mathématiques.

Monsieur CLEMENT : Travail en lecture compréhension et inférences, puis, travail avec les élèves ayant des difficultés ponctuelles en calcul mental et stratégies mathématiques.

Madame DESBORDES : travail mathématiques pour les CE2 et correction des évaluations.

Madame CAZAIN : Passation des évaluations pour les potentielles orientations puis travail en résolution de problèmes, sur les fractions et en grammaire/conjugaison.

Le réseau d'aide aux élèves en difficulté intervient dans l'école les jeudis et vendredis en fin de matinée pour prendre en charge certains élèves des classes de CP et CE2. Il s'agit de séances de remédiation qui permettent aux élèves de réinvestir des notions essentielles sous forme de jeux en groupe très restreints. Les familles des enfants concernés sont informées de cette prise en charge et ont été invitées à rencontrer l'enseignante en charge de ce dispositif pour faire le bilan de ce suivi.

Présentation des liaisons intercycles

Dans le cadre des liaisons inter cycles, nous mettons en place différentes actions :

- Les journées sportives de fin d'année
- La visite du collège pour les CM2
- La journée olympique entre tous les CM2 du secteur et les élèves de sixième.
- Présentation et lecture d'albums des élèves de la classe de CE2 CM1 aux élèves de la classe de GS CP.
- Les matinées « citoyenneté » tous les vendredis une semaine avant les vacances. Nous souhaitons rappeler que l'un des objectifs de cette matinée citoyenneté, outre le fait de faire jouer ensemble les enfants, est aussi de faire entrer les parents dans l'école pour créer un climat serein de confiance mutuelle. Nous sommes néanmoins forcés de constater que cela est insuffisant notamment pour certains parents pour qui le travail reste à faire. Il faut vraiment partir du principe que les problèmes de l'école sont gérés à l'école. Le fait que certains parents se contactent les uns les autres pour régler des histoires de récréation ou de vestiaires enveniment les choses. Nous comprenons les inquiétudes de chacun, cependant, dans l'intérêt de tous, il est important de respecter cette règle. Nous restons ouverts à la discussion en cas de soucis.

Bilan des actions pédagogiques

Les classes de CM1 CM2 et CE2 CM1 se sont rendus à la piscine les lundis et vendredis après-midi.

Les élèves vont à la médiathèque pour emprunter des livres ou participer à des animations proposées par le personnel et choisies par les enseignants.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont reçu la visite d'une animatrice de la Maison de la Loire du 41 dans le cadre de la prévention aux risques inondations. Une demie journée en classe sur du théorique puis une demie journée en sortie en bord de Loire pour mieux comprendre ce qui avait été expliqué en classe.

Intervention sur le tri des déchets en GS CP.

Les élèves se rendent également au cinéma dans le cadre du dispositif « école et cinéma », les cycles 2 et 3 ont, quant à eux visionné « Le peuple loup » et « Max et les Maximonstres ».

Les classes de maternelles sont allées voir « contes sous la neige » dans le cadre de cinématernelle.

Les classes de PS MS et GS CP ont reçu la visite d'une maman diététicienne et de l'ancien boulanger de Tavers dans le cadre de la découverte des métiers.

Toutes les classes ont reçu des membres de l'association Val de Lire pour les lectures impromptues fin décembre, ce sont des lectures d'albums dans les classes.

Les élèves de maternelle ont reçu la visite d'une animatrice de la médiathèque pour leur faire découvrir la sélection du prix jeunesse val de Loire. Une seconde visite leur a permis de participer au vote.

Actions pédagogiques à venir

Les inscriptions pour l'année prochaine ont commencé en mairie. Les parents seront invités à visiter l'école le jeudi 4 juin.

Les séances de cinéma et de médiathèque se poursuivent.

Certaines classes se rendront peut être à l'exposition du salon du livre.

Les élèves de maternelle recevront la visite d'une animatrice de la médiathèque pour leur faire découvrir la sélection du prix jeunesse val de Loire et les faire participer au vote.

Les élèves du CE1 au CM2 bénéficieront d'un atelier musique avec un professeur de musique pour travailler les percussions africaines. Chaque niveau préparera l'accompagnement d'un chant pour le réaliser pendant le spectacle de chorale. Les élèves de la PS au CP bénéficieront quant à eux d'une initiation aux musiques africaines.

Les CM1 CM2 participeront à un atelier sur le milieu aquatique avec la fédération de pêche.

La classe de CE1 se rendra à la piscine les mardis et jeudis, du 24 mars au 7 mai.

La classe de GS CP se rendra à la piscine tous les jours du 18 au 29 mai.

Visite du collège pour les CM2. (Date encore inconnue)

Organisation d'une journée sportive au sein de l'école.

Organisation d'une journée olympiades aux eaux bleues avec un pique-nique.

Participation aux olympiades du collège pour les CM2.

Fête du printemps

Nous allons organiser une fête du printemps. Cette fête aura lieu le vendredi 27 mars prochain. Nous communiquerons sur les horaires et l'organisation en temps voulu.

Les sorties de fin d'année :

Les élèves des classes de CM1 CM2, CE2 CM1 et CP/CE1

Pour les classes de PS MS et GS CP rien n'est encore décidé.

La fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu le vendredi 12 juin. Nous n'en avons pas plus parlé en équipe, nous communiquerons sur ce sujet très rapidement.

Remise des livres :

Le spectacle de la chorale de l'école (du CP au CM2) aura lieu le mardi 30 juin à 18h45.

Spectacle des classes de PS MS et GS CP : Date encore inconnue

Point sur le budget de l'école et la coopérative

Au début de l'année scolaire nous avons 2424.91 euros sur la coopérative scolaire.

Actuellement nous avons sur la coopérative 4164.72 euros au 10 février.

Concernant les entrées d'argent :

La fête de Noël nous a rapporté environ 441 euros.

Les photos scolaires nous ont rapporté 541.5 euros.

L'AIPE a fait un don de 2984 euros

Concernant les sorties d'argent :

480 euros ont payé les séances de handball de l'année dernière

960 euros ont été dépensés en transport et entrées de cinéma (+2 euros par transport pour le cinéma depuis 2026)

468 euros ont été dépensés en livres, fournitures d'activités manuelles, achat de jeux pour les matinées citoyennes ou cuisine

223.76 euros ont été dépensés pour l'assurance et la cotisation à l'OCCE

Sécurité

Le **second exercice incendie** a été déclenché le lundi 9 février dernier. Pour cet exercice seulement les enseignants étaient informés du déclenchement de l'alerte. La sonnerie a retenti à 10h36, les classes côté maternelle étaient encore au cinéma. L'évacuation de l'école s'est déroulée dans le calme et rapidement (57 secondes).

Le prochain exercice incendie aura au troisième trimestre. La date n'est pas fixée et personne ne sera informé du déclenchement de l'alerte.

Je pense que nous réaliserons un autre exercice, sur le modèle de l'année dernière, au mois de juin pendant le temps de sieste des PS. (Fin de sieste) Exercice supplémentaire très formateur.

L'exercice PPMS risques majeurs a été réalisé le 5 février dernier. Nous avons simulé une fuite de produits toxiques sur la nationale. Les classes ont donc été prévenues qu'il fallait rester confiner dans les classes. Les classes sont confinées deux par deux à l'exception des CM1 CM2 qui sont de l'autre côté du couloir. Le confinement a duré 1h durant laquelle les élèves n'ont pas eu accès à l'eau des robinets, ni à l'extérieur.

Il est à prévoir de refaire le panneau des consignes de sécurité et remettre à jour les plans d'évacuation.

Actualité périscolaire

NOUVEAUTES

Pour le début d'année, Célestin a rejoint l'équipe d'animation suite au départ en retraite de Gilou. Il sera présent en tant qu'animateur sur le temps périscolaire du matin et du soir avec les élèves de primaire.

Il sera également présent les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

RESTAURATION :

Une serviette est demandée pour chaque enfant depuis septembre, apportée propre le lundi et retour à la maison les vendredis. Elle est à déposer en début de semaine dans le bac à l'entrée de l'école.

VACANCES SCOLAIRES

Les vacances de février auront pour thème « **Les apprentis chercheurs** ». Une intervention du CNRS est prévue le mardi, une sortie à la chocolaterie le mercredi, ainsi qu'une représentation pour les familles le jeudi soir.

MANIFESTATIONS

Projet de l'accueil de loisirs précédents

Participation au téléthon 2025: 184 €

Participation au marché de Noël de L'AIPE 2025: 308€

Projets de l'accueil à venir

. Le carnaval du 4 mars aura lieu à 14h sur la place de l'école, avec la participation du groupe de musiciens « **Sambalamandra de Souvigny-en-Sologne** », troupe de samba afro-brésilienne.

. Pâques le lundi 6 avril à la Cerisaie

SECURITÉ

Un exercice incendie et intrusion a été effectuée sur deux mercredis de suite en janvier.

Demande de travaux : nettoyage de la verrière et du portillon.

Actions envisagées par les parents

- Carnaval en lien avec le périscolaire
- Participation à la fête de la Saint Jean le 28 juin

Travaux

- Il a été demandé dans les questions de parents l'installation d'une protection au-dessus du garage à vélo dans la cour élémentaire. (Afin de les protéger de la pluie
- Nettoyer l'abri « verrière » au-dessus de la porte d'entrée de la garderie, et réparer le portillon.
- Remettre des copeaux sous la structure élémentaire
- Installation de jardinières dans les cours pour faire des plantations.

Questions diverses

Questions des parents :

ECOLE

- ***Une remarque d'une famille expliquant ne pas avoir la possibilité de récupérer son enfant directement en classe mais uniquement au périscolaire. Il leur arrive de manquer certaines informations affichées.***

Que les parents se rassurent, les informations sont très rarement affichées à la porte de la classe. Hormis pour les rendez-vous, mais là encore, la maîtresse déplace l'affichage de la classe à la garderie matin et soir pour que tout le monde puisse consulter le tableau.

MAIRIE

- ***Un suivi des phytosanitaires utilisés dans les champs voisins de l'école est-il disponible ? Ou le consulter ? Comment le mettre en place ?***

Il n'y a pas de champs à « proximité » (ou du moins pas assez proche pour être considéré comme à proximité). L'école est au-delà des zones d'exclusion de traitement qui sont de 20mètres.

La mairie n'est pas responsable. Les agents communaux et la commune n'utilise pas ce genre de produits. Les parents qui le souhaitent peuvent aller consulter la « charte d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques » pour le département du Loiret, sur le site de la chambre départementale de l'agriculture, les périodes de traitement sont consultable en ligne.

- Pourquoi la cour de l'école est toujours en travaux depuis 3 mois ?

La cour de l'école est toujours en travaux parce que la commande passée pour l'installation de rondins censés créer une bordure pour les copeaux passée à la Toussaint n'a pas abouti.

Il a fallu trouver une autre solution, c'est chose faite, les travaux sont prévus pour les vacances d'hiver.

- Pourriez-vous préciser les conditions pour annuler (délais/ paiements).

*Actuellement, les inscriptions sont demandées en début d'année afin de prévoir le nombre de repas pour l'année, via le portail famille. Comme stipulé dans le règlement intérieur « page 14 », les absences ne sont pas facturées si elles sont signalées à la cantine avant **9h00**. En cas d'absence de réponse, il est demandé de laisser un message sur le répondeur en précisant le **nom, le prénom et la classe de l'enfant**.*

Des changements sont en cours et interviendront en septembre. La seule nouveauté qui n'attendra pas septembre est la mise en place d'une adresse mail pour signaler les absences qui remplacera le numéro de téléphone.

En pièce jointe les modalités présentes dans le règlement.

- Pourquoi le cuisinier est-il parti ?

Actuellement, c'est un cuisinier remplaçant intérimaire. Le cuisinier titulaire sera affecté dès la rentrée de mars.

*La date du prochain conseil d'école est fixée au **23 juin à 18h***

La séance est levée à 19h08.